

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 21 avril 2015, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de la «Société internationale islamique de financement du commerce», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
 - en français: Société internationale islamique de financement du commerce
 - en anglais: International Islamic Trade Finance Corporation
- b. le sigle (abréviation)
 - en français: SIFC
 - en anglais: ITFC
- c. l'emblème



21 avril 2015

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle